

**ELECTION - RENOUELEMENT PARTIEL DES PERSONNELS AU CONSEIL DE L'UFR
DSP**

DATE : mardi 29 mai 2018

COLLEGE A

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D719-20 et D719-21 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 44

2 - Nombre de votants : 8

3 - Nombre de suffrages : 8

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 8

CALCUL DU QUOTIENT ELECTORAL :

TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRESENCE	8		
<hr/>		=	
NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR	2		= 4

Considérant le quotient électoral,

Considérant que la liste « AAA » a obtenu 8 Voix,

SONT ELUS :

Liste	Nombre de voix	1ère répartition de sièges	RESTE	2ème répartition au plus fort reste	TOTAL	Titulaires
Liste AAA	8	2	0	0	2	Mme. CHAIGNEAU Aurore M. COHEN Antonin

Les nouveaux élus prennent leurs fonctions à partir du 5 juin 2018.

Fait à Nanterre le 29 mai 2018

Le Président de l'Université

Jean-François BALAUDÉ

